

L'express de Genève

Autor(en): **Datin, Hanri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **35 (1897)**

Heft 35

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-196419>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nais que mes montagnes. Je suis réduit à écouter ceux qui ont vu du pays ; mais de ce qu'ils disent, je prends la précaution de rabattre toujours quelque chose. J'en agis ainsi depuis un jour que j'entendis un de nos braves qui avait fait la campagne d'Italie m'entretenir des nouvelles de ce pays. Il y avait vu, assurait-il, des courges grosses comme des maisons. — C'est extraordinaire, lui-dis-je, mais nous avons dans mon vallon des choses qui ne le sont pas moins. Voyez, par exemple, ce pont que nous allons passer ; il s'écroule chaque fois qu'un menteur y met le pied. — La rivière est-elle profonde ? demanda mon compagnon. — Assez pour s'y noyer. — Eh bien, évitons le pont, et continuons de suivre le rivage. » A ce mot, nouveaux éclats de rire de nos montagnards.

» Ils continuèrent ainsi de deviser jusque près de dix heures, et cherchèrent alors le repos, en se promettant de se mettre en route le lendemain à deux heures, afin de franchir les vallons des Cornes-de-Cerf et de Savigny, dans la nuit, et de tomber au point du jour sur les vignes de Lavaux. Encore quelques heures et vous les verrez arriver ».

» Quand le jeune homme eut dit, sans donner à nos gens le temps de la réflexion, je leur demandai s'ils étaient prêts à bien mener des mains ; je leur montrai que nous n'étions inférieurs aux Allemands que parce qu'ils étaient unis et que nous ne l'étions pas ; et, tout en leur tenant ce langage, je leur montrai la Tour de Gourze, où nos femmes et nos enfants attendaient leur sort, car les vieillards n'avaient pas voulu se séparer de nous ; puis je soulevai la sainte bannière, et tous m'ayant répondu par un grand cri, je les embusquai dans la forêt.

» Dans l'intervalle, notre troupe s'était accrue d'un bon nombre de vigneron, qui, ayant appris ce qui se passait, avaient gravi les monts, la plupart armés d'arquebuses, et venaient nous prêter main forte.

» Vers six heures, les Allemands arrivèrent, ne s'attendant à rien moins qu'à batailler. La danse commença. Un premier coup d'arquebuse atteignit le chef des ennemis, qui s'avançait à leur tête, sur un cheval de montagne, fier, et se donnant les airs d'un général. Il tomba raide mort. « Voilà, lui criâmes-nous, le pourboire que vous envoyiez les vignerons ».

» A ce moment, le soleil commença à pointer sur les hautes Alpes. A la clarté de ses premières lueurs, nous nous élançâmes sur les montagnards, abasourdis de la mort de leur capitaine.

» Pénétrant par les sentiers de la forêt, nous les primes en face, en flanc et par les derrières : « Pour Dieu, nos femmes et nos enfants ! » criai-je aux nôtres, en marchant en avant avec l'étendard. Les ennemis, après avoir reculé, tentèrent de faire résistance. Alors le sang coula largement. Plus d'un montagnard tomba sous nos coups. Les autres se fussent mieux défendus s'ils eussent eu la conscience meilleure et s'ils eussent connu notre petit nombre. Quand nous les vîmes ployer, nous redoublâmes d'ardeur et remplîmes la forêt de nos cris, que répétèrent les échos. On eût dit l'orage quand il gronde autour des flancs d'une barque qu'il s'efforce d'engloutir. Enfin, les brigands s'enfuirent et, quand le soleil acheva de se lever, nous étions les maîtres du terrain.

» Nous rentrâmes dans nos vallons, sous les plis du drapeau sanglant et déchiré que vous avez vu. Tel qu'il est, nous l'avons déposé dans notre chapelle, au milieu des lances teintes du sang de l'ennemi. Nous ne le voyons plus sans bénir Dieu qui, dans le péril, a armé nos mains et nous a donné la victoire sur ses ennemis et les nôtres ».

« Dans ce qui est dit plus haut, de ces hordes allemandes qui vinrent par le Jorat, envahir le vignoble de Lavaux,

L'express de Genève.

Six mois après sa sortie du couvent des Oiseaux, Laure Berthold se maria avec l'architecte Lancry. Sans enthousiasme, mais aussi sans résistance, la jeune fille avait donné son consentement.

Orpheline de bonne heure, sous la tutelle d'un vieil oncle morose, dont la compagnie forcée engendrait la mélancolie, elle n'avait vu dans son mariage avec l'ancien élève de l'Ecole des beaux-arts qu'une occasion favorable de fuir ce milieu terne, non exempt de tristesse, ni d'ennui.

Ludovic Lancry, grand brun à la moustache en broussaille, aux dents blanches et aux lèvres rouges, ne lui déplaisait certes pas ; mais, de son côté, nul aimant attractif et aucun trouble en présence de son fiancé.

Riches tous les deux, d'éducation parfaite, jeunes, ils entraient en ménage avec des éléments de bonheur, et cependant leur union ne fut pas heureuse.

Pas la moindre coquetterie de la part de la jeune femme, fort réservée de ton et de manières ; profond respect du nom de son mari, très correcte d'allures, incapable de flirtage et de la plus petite incartade, mais dignité froide, excluant forcément les expansions intimes et l'abandon.

Si la dot rondelette de l'orpheline avait été l'une des causes déterminantes de ce mariage, la beauté de la femme, sa distinction native, son esprit ouvert et cultivé, dès le début, produisirent une profonde impression sur le moral de l'architecte. Phénomène curieux, mais indéniable, moins elle se montrait sensible aux prévenances de son mari, plus intense devenait l'affection de ce dernier. Par ses soins délicats, une tendresse raffinée, il s'efforçait en vain d'animer la statue, de conquérir l'épouse. Indifférente à ses avances, bien mieux, réfractaire, celle-ci demeurait passive et le cœur ne parlait pas.

Honnête femme dans la plus forte acception du mot, bonne et douce, la venue d'un bébé pouvait modifier la tiédeur de ses sentiments et leur imprimer une nouvelle direction. Pourquoi, de l'enfant, l'affection ne remonterait-elle pas jusqu'au père ?

Hélas ! cette secrète aspiration de l'époux disparut comme les autres à l'arrivée de la petite Juliette, blondinette charmante, blanche et rose, aux yeux couleur d'azur. Situation douloureuse pour un tel mari, insupportable pour sa nature aimante, aucun changement ne se produisit dans les glaciales allures de la femme !

Ce dernier espoir évanoui, l'architecte en conçut un tel chagrin que, de guerre lasse, il déserta le foyer conjugal pour chercher ailleurs des distractions plus en rapport avec son âme assoiffée de tendres effusions.

En semblable occurrence le gouffre se creuse chaque jour davantage et, sauf d'impérieux motifs de convenance ou d'intérêt, à bref délai une séparation s'impose.

Avec une certaine dignité, sans la moindre récrimination, d'ailleurs inutile, Ludovic Lancry signifia un beau jour à sa femme qu'une telle vie lui était à charge ; puis, la sachant capable d'administrer elle-même sa fortune, il la lui restitua en entier et, un matin, le cœur bien gros, après un baiser à sa fille, il quitta Paris pour se réfugier à Lyon chez sa mère.

Trois années s'écoulèrent sans relations entre les époux, autres qu'un banal échange de cartes à l'anniversaire de la naissance de Juliette, dont le père

je crois qu'il faut entendre par là les *Compagnons de joyeuse vie*, association de jeunes libertins qui se forma en Suisse après la guerre de Bourgogne.

On sait que le riche butin recueilli par les Suisses dans les camps bourguignons de Grandson et de Morat fut pour eux un appât qui servit à corrompre leurs mœurs. Ils n'eurent, dès lors, d'autre ambition que celle de se procurer et de jouir des commodités de la vie. Ce fut alors que le luxe et ses superfluités commencèrent à s'introduire dans notre patrie et devinrent l'occasion de désordres politiques et moraux.

Les Compagnons de joyeuse vie, réunis dans la Suisse centrale, marchèrent sur Berne et Fribourg, pour demander compte à ces villes de la distribution du butin pris sur les Bourguignons et dont elles avaient gardé la majeure partie. De là, s'agitant et s'amusant, ils allèrent à Lausanne et Genève réclamer le paiement des contributions arriérées qui avaient été imposées par les Suisses à ces villes. Partout sur leur passage leur troupe s'augmentait de jeunes gens, amis de la joie. Ils ne faisaient cependant de mal à personne et payaient leurs dépenses.

Il se pourrait toutefois que quelques-uns de cette bande s'en fussent détachés et eussent, en temps de vendange, été faire quelques dégâts dans le vignoble de Lavaux.

A. B.

avait fréquemment des nouvelles, à l'insu de sa femme, par un ami dévoué.

Un simple fait-divers modifia du tout au tout cette situation qui menaçait de s'éterniser.

Mme Lancry lut un soir dans un journal :

« Encore un accident de chemin de fer. Hier, en gare d'Ambérieux, l'express de Genève, par suite d'un faux aiguillage, a été pris en écharpe par un train de marchandises. Résultat : vingt voyageurs blessés, sept morts, parmi lesquels un architecte de Lyon, M. Lancry. »

A cette lecture, une pâleur mortelle envahit le visage de la jeune femme. Ses épaules, secouées comme par une rafale, furent agitées d'un tremblement nerveux et elle éclata en sanglots.

En proie à l'émotion la plus vive, cédant à l'élan de son cœur, elle prit une plume et adressa cette lettre à sa belle-mère :

« Pauvre chère madame,

» Mon journal m'apprend à l'instant l'épouvantable catastrophe. Par le prochain rapide, je cours à Lyon avec ma fille et nous arriverons chez vous demain matin.

» Ensemble nous suivrons le cercueil de Ludovic.

» Hélas ! en présence de cet horrible événement qui nous frappe tous également, j'éprouve une indicible peine et mon âme est remplie d'angoisses. Ne suis-je pas, en effet, un peu la cause indirecte de ce malheur ? Si Ludovic, las de ma froideur, involontaire pourtant, était resté près de moi, rien de tout cela ne serait advenu. A moi donc en remonte, en partie du moins, la responsabilité.

» D'une bonté à toute épreuve, affectueux et tendre, je lui dois les seuls jours de bonheur de ma vie. Ah ! depuis son départ, bien des fois j'ai été sur le point d'aller le rejoindre, de me jeter dans ses bras et de lui demander pardon.

» La solitude, conseillère désintéressée, remet souvent les choses à leur véritable point et, somme toute, je n'ai jamais eu aucun reproche à lui adresser. Ma nature peu expansive le froissait cruellement, et néanmoins il ne m'en a pas tenu rigueur. Délicate attention, en partant ne m'a-t-il pas laissé ma fille ?

» Depuis longtemps, je l'aime de toute mon âme, et, par fausse honte, je n'ai pas osé le lui avouer ! Que du moins, vous, maman, le sachiez et, je vous en conjure, demeurons désormais ensemble pour parler constamment de lui. Je vous embrasse de tout cœur ; à demain matin.

« LAURE LANCY. »

Sur le quai de la gare de Perrache, à l'heure indiquée, la belle-mère attendait sa bru. A la descente du wagon, elle la pressa sur son cœur et couvrit de baisers la petite Juliette. Puis, avec un bon sourire :

— Soyez forte, ma chère Laure, et modérez votre attendrissement... J'ai une heureuse nouvelle à vous annoncer...

— Ludovic serait-il seulement blessé ? s'écria-t-elle, l'âme allégée ?

— Mieux que cela... en parfaite santé... et, regardez en face de vous... le voilà qui accourt.

Des larmes de joie plein les yeux, la jeune femme se précipita au-devant de son mari ; mais, sous le coup de si fortes émotions, elle perdit connaissance et tomba évanouie dans ses bras.

Une similitude de nom et de profession avait été la cause de l'erreur. Le malheureux architecte Lancry, broyé dans le train à Ambérieux, n'était même pas parent du père de Juliette !

Depuis ce bienheureux jour, rien ne saurait peindre le bonheur du ménage. Très sérieusement épris l'un de l'autre, cherchant mutuellement à se complaire, Ludovic Lancry et sa femme forment le groupe le plus fortuné. Un second enfant, un garçon, René, est venu mettre le comble à leur félicité.

HENRI DATIN.

Anecdote sur le maréchal Canrobert.

A l'occasion de la prochaine inauguration d'un monument élevé à la mémoire du maréchal Canrobert, dans son pays natal, à Saint-Céré (Lot), on raconte de nombreuses particularités sur sa carrière militaire, entre autres plusieurs anecdotes. Nous empruntons la suivante au *Petit Parisien* :

C'était au camp de Châlons, où venait d'arriver l'empereur. Napoléon III voulait s'assurer par lui-même de l'effet de la fameuse jam-